LA MAISON DU FILTRE

TEL : 27.38.00 FAX : 27.29.60

CONTRAT D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société LA MAISON DU FILTRE, SENED SARL au capital de 100.000 FCFP, dont le siège social est à Nouméa, 19, rue Forest Ducos, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 377 431, représentée par Monsieur Grégory LEZE

D'UNE PART,
Ci-après dénommé le fournisseur

ET

NOM DU DIRIGEANT : PANTALONI Jérôme

SOCIETE : Transport du Sud

ADRESSE : 59 avenue Marechal Foch - 98800 Noumea

BANQUE : BCI N° DE COMPTE : 18229002013
(joindre un RIB)

N° RIDET : 0 666 862 N° RCS :
(joindre un extrait Kbis)

B.P : 1244 TEL : 23 95 62 FAX :

EMAIL COMPTABILITE : compta.aecs@arcenciel.nc

EMAIL DIRECTION : cpetit@arcenciel.nc

Bon de commande obligatoire pour tout achat : (OUI) / ~~NON~~ (barrer la mention inutile)

Mode de règlement : ☐ CHQ à présentation fin de mois
☑ Virement

D'AUTRE PART,
Ci-après dénommé le client

GL

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, la société LA MAISON DU FILTRE ouvre au client nommé ci-dessus, un compte courant, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

CLAUSES ET CONDITIONS

ARTICLE 1 : Les opérations de ce compte retraceront les facturations pour fournitures de marchandises ainsi que les remises et avoirs y afférant.

ARTICLE 2 : La délivrance des fournitures n'interviendra que sur **BON DE COMMANDE,** bon de livraison ou facture émargée, portant obligatoirement le cachet de l'entreprise du client ; l'un ou l'autre des documents doit être dûment signé par le réceptionnaire se présentant au nom du client. Sa signature équivaudra de plein droit à celle du client et sera expressément présumée comme telle.

ARTICLE 3 : Le client s'engage à régler ses achats **à 30 jours date de facture.** Un relevé de compte reprenant les opérations effectuées dans le mois sera envoyé mensuellement.

ARTICLE 4 : En delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel fixé à 360.000 FCFP, le compte pourra être fermé à l'initiative du fournisseur.

ARTICLE 5 : Toute facture impayée à l'échéance prévue à l'article 3 produit de plein droit un intérêt égal au taux légal à compter du premier du mois suivant cette échéance. De surcroît, le fournisseur pourra alors procéder sans préavis à la fermeture du compte.

ARTICLE 6 : Si un règlement par effets de commerce est convenu, toute acceptation de plus d'une traite est présumée faire l'objet d'une chaîne d'effets et le non-paiement à l'échéance d'une seule traite entraîne de plein droit la déchéance du terme de tous les effets subséquents et deviennent par conséquent exigibles immédiatement. La demande de report d'une traite sera assimilée à un défaut de provision, sauf accord exprès et par écrit du fournisseur.

ARTICLE 7 : En cas de recouvrement judiciaire des sommes dues au fournisseur, il est expressément convenu que le client sera tenu de payer in sus une clause pénale pour simple retard égale à 10 % du montant exigible.

ARTICLE 8 : Tout litige entre le fournisseur et le client sera de la compétence exclusive des juridictions de NOUMEA, quels que soient les changements de siège ou de domicile du client.

ARTICLE 9 : La présente ouverture de compte sera résiliée de plein droit, si bon semble au fournisseur, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, du seul fait du non-respect de l'une des clauses du présent acte.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- - La société LA MAISON DU FILTRE en son siège social : 19, rue Forest Ducos 98800 NOUMEA
- - Le client : Transport du Sud en son siège : 59 avenue Maréchal Foch 98800 NOUMEA

GL

ARTICLE 10 : Clause suspensive d'attribution de remise
Si une remise est éventuellement accordée, elle n'est effective qu'à la condition suspensive que le prix mentionné soit intégralement réglé dans le délai indiqué sur la facture, ou à défaut, dans le délai indiqué lors de la présente ouverture de compte.
Passé ce délai le client ne pourra se prévaloir des remises qui lui auraient été consenties ; ces remises seront comptabilisées dans le calcul du solde débiteur qui en sus produira de plein droit un intérêt calculé au taux légal à compter du premier jour du mois suivant et ce sans que soit nécessaire l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété
Les marchandises et fournitures livrées restent la propriété de La Maison du Filtre jusqu'à paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).
Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens, objet des présents contrats. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.
La présente clause de réserve de propriété est soumise aux dispositions de la loi 80335 du 12 mai 1980.

Fait à Nouméa, en double exemplaire
Le 23/03/22

LE FOURNISSEUR
Signature

Cachet
19, rue Forest - DUCOS
BP 2503 – 98846 Nouméa Cedex
Nouvelle-Caledonie
Tel : 27 38 00 – Fax : 27 29 60
sened@mls.nc / Ridet : 1 377 431.001

LE CLIENT
Signature
Faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé – Bon pour accord »
Lu et approuvé - Bon pour accord

Cachet
Transport du Sud
YATÉ • GORO
Transport du Sud SARL
59 avenue du Maréchal Foch
BP 1244 – 98845 NOUMEA
Tél : 27 19 80 - Fax : 27 62 77
Ridet : 666 842.001 – www.arcenciel.nc

Pièces à fournir :

- [x] RIB du client
- [x] RIDET
- [x] Extrait K-Bis de moins de 3mois
- [x] Contrat d'ouverture de compte parapher rempli et signé
- [x] Photocopie pièce d'identité du ou des représentants légaux
- [x] Chèque de caution signé d'un montant de 100.000xpf non daté

Pour le secteur Minier ou Agricole :

- [] Attestation d'exonération de TGC

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

Code de vérification : ez1yPfRiWh
https://www.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 2002B00321

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 16 février 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	666 842 R.C.S. Nouméa
Date d'immatriculation	18/09/2002
Dénomination ou raison sociale	**TRANSPORT DU SUD**
Sigle	T.D.S.
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	1 000 000,00 Franc CFP
- Mention n° 4076 du 11/08/2006	Décision de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de plus de la moitié du capital Décision de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de plus de la moitié des capitaux propre. Date d'effet : 28/07/2006
Adresse du siège	59 avenue du Maréchal Foch 98800 Nouméa
Durée de la personne morale	Jusqu'au 16/09/2101
Date de clôture de l'exercice social	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	PANTALONI Yannick Jacques
Date et lieu de naissance	Le 20/04/1951 à Bourail
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	19 rue Duquesne 98800 Nouméa

Gérant

Nom, prénoms	PANTALONI Jérôme Yannick
Date et lieu de naissance	Le 15/10/1979 à NOUMEA
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	44 rue Edouard Pentecost 98800 Nouméa

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Nouméa 59 avenue du Maréchal Foch Nouméa (NOUVELLE-CALEDONIE)
Enseigne	T.D.S.
Activité(s) exercée(s)	Les transports terrestres de toute nature, de personnels, voyageurs, marchandises, fret et objets quelconques et, plus généralement, les transports par véhicules automobiles.
Date de commencement d'activité	30/08/2002
Origine du fonds ou de l'activité	Création

Institut de la Statistique et des Études Économiques Nouvelle-Calédonie

SITUATION AU REPERTOIRE RIDET
A la date du mercredi 12 janvier 2022

TRANSPORT DU SUD
BP 1244
98845 NOUMEA CEDEX

Situation de l'entreprise	**Immatriculée au Ridet le 10/09/2002**
Numéro RID	0 666 842
Désignation	TRANSPORT DU SUD
Sigle, Nom commercial	TRANSPORT DU SUD
Forme juridique	SARL
Situation de l'établissement	**Immatriculé le 10/09/2002, déclaré actif au 30/08/2002**
Numéro RIDET	**0 666 842.001**
Enseigne	TRANSPORT DU SUD
Adresse	59 avenue du Maréchal Foch Centre Ville Nouméa
Activité principale exercée (APE)	Transport urbain de personnes
Code APE	**49.31Z** *Transports urbains et suburbains de voyageurs*
Activités secondaires éventuelles	

IMPORTANT

Le numéro Ridet doit obligatoirement figurer sur toute correspondance de l'entreprise.
En cas de modification (adresse, activité, statut, raison sociale ...) ou désaccord avec l'un des renseignements portés sur cet avis, contactez le centre de formalités des entreprises dont vous dépendez (CCI, CMA ou Chambre d'agriculture).
Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation. À l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code d'Activité Principale Exercée (APE), n'ont de valeur que pour les applications statistiques. Ce code APE est attribué par l'Isee, selon la Nomenclature des Activités Françaises applicable en Nouvelle-Calédonie.

BCI
Groupe BRED

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Cadre réservé au destinataire du RIB

Titulaire du compte
SARL TRANSPORT DU SUD
59 AVENUE DU MARECHAL FOCH
98800 NOUMEA
NOUVELLE-CALEDONIE

Domiciliation : BCI VICTOIRE
Devise du compte : XPF

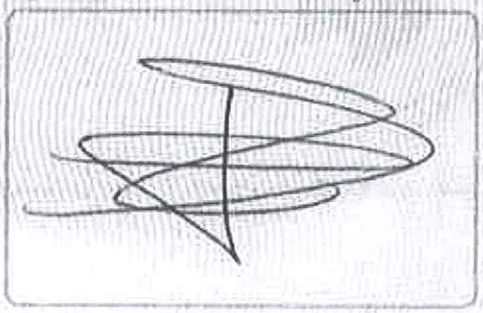
RIB : 17499 00010 18229002013 25
IBAN : FR76 1749 9000 1018 2290 0201 325
BIC : BCADNCNN

Page réservée aux autorités compétentes
pour délivrer le passeport
Página reservada a las autoridades competentes
para expedir el pasaporte / Forbeholdt de pasudstedende
myndigheder / Amtliche Vermerke
Προορίζεται για τις αρχές που είναι αρμόδιες για την
έκδοση του διαβατηρίου / Page reserved for issuing authorities
Leathanaigh in áirithe d'údaráis eisiúna
Pagina riservata all'autorità
Opmerkingen van bevoegde instanties
Página reservada às entidades competentes
para emitir o passaporte / Varattu passinantoviranomaisille
Förbehållet utlämnande myndighet.

Ce passeport contient un composant électronique.
Il convient d'en prendre soin, et en particulier
de ne pas le plier, le perforer, l'exposer à des températures
extrêmes ou à une humidité excessive.

This passport contains sensitive electronics.
For best performance please do not bend,
perforate or expose to extreme temperatures
or excess moisture.

Signature du titulaire/*Holder's signature*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PASSEPORT
PASSPORT

Type/*Type*
P

Code du pays/*Country code*
FRA

Passeport n°/*Passport no*
21AH66074



Nom/*Surname (1)*
PANTALONI

Prénoms/*Given names (2)*
Jerome, Yannick

Nationalité/*Nationality (4)*
Française

Sexe/*Sex (5)*
M

Taille/*Height (12)*
1,90 m

Couleur des yeux/*Colour of eyes (13)*
MARRON

Date de naissance/*Date of birth (6)*
15 10 1979

Lieu de naissance/*Place of birth (6)*
NOUMÉA

Date de délivrance/*Date of issue*
27 04 2021

Autorité/*Authority (9)*
Haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie

Date d'expiration/*Date of expiry (8)*
26 04 2031

Domicile/*Residence (11)*
44 RUE EDOUARD PENTECOST
TUBAND
98800 NOUMÉA
FRANCE

P<FRAPANTALONI<<JEROME<YANNICK<<<<<<<<<<<<<<
21AH660745FRA7910155M3104264<<<<<<<<<<<<<<08